

## Le « conclave » sur les retraites

« La pénibilité, l'autre casse-tête du conclave sur les retraites », titre L'Opinion pour lequel le sujet de l'usure professionnelle promet de longs débats. Une des mesures phares défendues par la CFDT consiste à réinstaurer des critères de pénibilité dans le C2P. « Hors de question?! On a eu tant de mal à les faire disparaître », s'insurge une source patronale. Mesurer le degré d'exposition à ces critères est fastidieux. « Les six critères conservés sont objectifs : calculer les heures de travail de nuit, par exemple, c'est facile. En revanche, évaluer le degré de pénibilité de certaines postures ou calculer le nombre de kilos portés chaque jour, c'est beaucoup plus compliqué dans la pratique », fait-elle valoir. Certains doutent aussi que le Parlement valide une réinstauration de ces critères alors que les tentations de simplification à la tronçonneuse sont dans l'air. Pour davantage de simplicité, la CFDT va proposer d'inverser la logique actuelle : une cartographie des métiers pénibles pourra être établie au niveau national. Reste à savoir comment le patronat répondra à cette proposition. Le Medef a, pour sa part, d'ores et déjà lancé une autre idée: passer par des bilans médicaux individuels. Une proposition qui se heurte à la pénurie des médecins du travail. « Les grandes entreprises peuvent se doter d'un service médical, pas les autres », explique Audrey Richard, présidente de l'ANDRH, qui revient sur « la transmission du geste d'un senior à un jeune qui arrive. Après de nombreux échanges et témoignages, c'était apparu comme la clé pour réduire la pénibilité », rapporte la DRH. Le quotidien rappelle l'existence du Fipu, un fonds dédié à la prévention de l'usure professionnelle, aujourd'hui largement sous-utilisé. Une note établie par la Direction de la Sécurité sociale, que l'Opinion a pu consulter, montre que sur les 230 millions d'euros alloués au fonds pour 2024, seuls 50 millions ont été consommés. Les syndicats reprochent au patronat de ne pas s'en saisir dans les branches professionnelles. (L'Opinion, p.5)